



Garagiste qui refuse d'effectuer des réparations sur véhicule

Par **307**, le **05/07/2010** à **17:46**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule dans un garage vendant des véhicules d'occasion. 2mois ont passé (véhicule garantie 3mois) et des problèmes ont fait surfaces, ma voiture a des problèmes de puissance (injection a changer d'après diagnostic peugeot) les frais sont de 464.60€ minimum (j'ai acheter le véhicule 4990€) de plus le garage m'a fourni aucune preuve que la courroie de distribution a été faite

lors de l'achat ils m'ont dit qu'elle a été faite, mais peugeot a remarqué un bruit anormal qui pourrait provenir de celle-ci. le garage m'a affirmé qu'elle a été changée, pas par eux, mais qu'elle a été faite.

La je ne sais pas quoi faire, et si la courroie n'a pas été faite au final, celle-ci détruira le moteur, et pour la faire, peugeot m'a fait un devis : 855.12€. Si quelqu'un pourrait m'aider afin que sache la démarche à faire.... Merci d'avance